

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 30 mai 2015 à Cipières

L'an deux mille quinze, le trente mai, les membres de l'association « **Conseil de développement du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur** », domiciliée au 1, avenue François Goby - 06460 Saint-Vallier-de-Thiery, se sont réunis à la Salle des fêtes de Cipières sur convocation du conseil d'administration en date du 14 mai 2015.

Etaient disponibles avec la convocation et sur le site internet du Conseil de développement les documents suivants :

- le rapport d'activité pour l'année 2014
- le bilan financier pour l'année 2014
- le projet de programme d'actions pour l'année 2015
- le budget prévisionnel pour l'année 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire est présidée par M. René Perier en sa qualité d'administrateur de l'association. Le secrétariat de l'assemblée générale est assuré par Mme. Catherine Séchet. Le Président constate que treize membres actifs sur vingt-trois (à jour de leur cotisation) et que quatre membres associés sur huit (à jour de leur cotisation) sont présents ou représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président de séance rappelle l'ordre de jour :

- 1) **LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITES 2014**
- 2) **LECTURE ET ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 2014**
- 3) **PROGRAMME D'ACTIVITES 2015**
- 4) **BUDGET PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2015**
- 5) **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 6) **QUESTIONS DIVERSES**

Après débat entre les membres, le Président met aux voix les points suivants, conformément à l'ordre du jour :

1) Lecture et adoption du rapport moral et du rapport d'activités 2014

René Perier, pour le Bureau du Conseil de développement, présente le rapport moral 2014 de l'association.

Le rapport d'activité 2014 est présenté en vidéo projection. Ce diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation et ouvre les débats.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport moral ainsi que le rapport d'activité qui lui a été soumis.

2) Lecture et adoption du rapport financier 2014

René Perier, assurant les fonctions de trésorier au sein du Bureau du Conseil de développement, présente le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2014.

L'assemblée générale adopte, à l'unanimité, le rapport financier et le report à nouveau qui lui a été soumis et donne quitus au trésorier. L'assemblée générale recommande que la présentation du bilan financier de l'exercice 2015 s'appuie sur une situation comptable fondée sur le plan comptable des associations, en complément de la présentation d'un bilan de trésorerie. Le tableau « Etat financier pour l'exercice 2014 » approuvé en Assemblée générale est annexé au présent procès-verbal.

3) Programme d'activités 2015

René Perier, pour le Conseil d'administration, présente le projet de programme d'activités 2015 en vidéo projection. Le diaporama reprend le contenu du document accompagnant la convocation.

Après discussions et délibération, **le programme d'actions 2015 est adopté à l'unanimité.**

4) Budget prévisionnel pour l'année 2015

Après présentation du projet de budget prévisionnel de l'exercice 2015, **l'assemblée générale valide le dit projet de budget prévisionnel.**

Le tableau « Budget prévisionnel 2015 » approuvé en Assemblée générale, est joint au présent procès-verbal.

5) Renouvellement du Conseil d'Administration

Conformément aux statuts de l'association, le Conseil d'administration comporte neuf membres actifs renouvelés par tiers chaque année.

Il est procédé à l'appel de candidatures et au vote, afin de remplacer le troisième tiers sortant défini lors de l'Assemblée ordinaire du 26 avril 2012 à Cabris : Mme Nicole Trevet, Catherine Jacquin (élue en 2014 en remplacement de Corinne Lesage) et M. Laurent Parzy.

Par ailleurs, Mme Elisabeth Toutée et M. Philippe Toutée ont démissionné du Conseil d'administration depuis la précédente Assemblée générale.

Nicole Trevet, Catherine Jacquin et Laurent Parzy se représentant, il est fait appel à candidatures pour les deux sièges vacants restants du premier tiers : Françoise Simon et Geneviève Campodonico sont candidates.

Les cinq candidats : Mmes Nicole Trevet, Catherine Jacquin, Françoise Simon et Geneviève Campodonico et M. Laurent Parzy sont élus à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration désigné par l'assemblée générale ordinaire s'établit comme suit :

- Madame CACCIALUPI-RICHIER Marie-José ;
- Madame CAMPODONICO Geneviève ;
- Monsieur FABRE Pierre ;
- Madame JACQUIN Catherine ;

- Monsieur MARTOUZET Ivan ;
- Monsieur PARZY Laurent ;
- Monsieur PERIER René ;
- Madame SIMON Françoise ;
- Madame TREVET Nicole.

6) Questions diverses

René Perier rappelle que pour un bon fonctionnement du Conseil de développement, il est impératif que les membres actifs et les représentants des membres associés participent activement à au moins un groupe de travail.

Il rappelle que le Conseil de développement est avant tout une « équipe d'animation » de la participation citoyenne à la mise en œuvre de la charte du Parc et que toutes les réunions sont par principe ouvertes à tous les membres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire de séance.

Le président de l'AGO
René Perier

La secrétaire de l'AGO
Catherine Séchet

Fait en deux exemplaires